



Rapport d'activité 2025

Commission Environnement et Mobilité

Section Diablerets

Buts de la commission

Tâches principales	Activités
Promotion d'une conception écologique des activités de la section	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition et développement de mesures en matière de politique écologique de la section • Conseil au comité, aux commissions et aux membres de la section • Élaboration de rapports sur des sujets sensibles
Encourager une mobilité durable au sein des activités de la section	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition et développement de mesures visant à encourager le recours aux transports publics, en particulier lors des courses et des cours de la section • Mise en œuvre de sondage et suivi statistique annuel des pratiques de mobilité • Mise à jour de la page internet dédiée • Soutien aux chefs de courses et la commission alpinisme pour l'organisation de courses respectueuses de l'environnement, particulièrement en matière de mobilité.
Sensibiliser les membres aux sujets environnementaux et à la nécessité de préserver le monde alpin	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'activités en rapport avec la sensibilisation à l'environnement, la mobilité et le climat • Organisation de conférences dont notamment la soirée récréative annuelle de la Commission, en septembre. • Promotion de connaissances sur la nature alpine et l'environnement, la mobilité et le climat par les canaux de communication de la section (Passion Montagne, mise à jour de la page internet dédiée, assemblées etc.).
Participer activement à la rédaction du Passion Montagne (PM)	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des 6 articles de la rubrique environnement du PM
Assurer des liens thématiques avec le comité, les commissions et les membres de la section	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au comité occasionnellement (Comité thématique) • Conseil du comité de la section sur les problèmes en relation avec la protection de l'environnement, en matière de mobilité et de climat • Conseil des commissions de la section pour les questions environnementales (gestion écologique des cabanes, protection du paysage, etc)
Assurer le lien avec le CAS central	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres annuelles des préposé(e)s à l'environnement. • Entretien de contacts avec le domaine Environnement et Développement territorial. • Promotion des bases relatives à l'environnement, la mobilité et le climat développées et transmises par le CAS central.
Représentation, liens vers l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Contact avec les autorités et les organisations environnementales locales • Contact avec d'autres sections (réseautage, projets communs, ...) • Échanges ponctuels avec d'autres commissions environnement des sections francophones du CAS

Composition de la Commission Environnement & Mobilité

En mars 2025, la commission est composée de **10** membres : Mmes Marine Decrey, Céline Gandar, MM Alexandre Saunier, Michel Desbordes, Alex Leshchynskyy, Pierre Aubert, Frédéric Le Maître, Jean-Blaise Trivelli, Georges Sanga.

Les chiffres 2025

6 articles pour le Passion Montagne, **6** séances de commission, **1** marché aux puces alpins, **1** repas de remerciement, **2** séances de présentation de la commission aux nouveaux membres.

Rédaction d'articles Environnement pour le Passion Montagne + Participation au comité de rédaction PM

A chaque édition, la Commission rédige un article pour le Passion Montagne. Les thématiques suivantes ont été abordées en 2025 :

Janvier-Février : sortie en vélo-ski

Mars-Avril : glaciers et écosystèmes post-glacière

Mai-Juin : matériel seconde main et marché aux puces

Juillet-Août : ressources en eau dans les alpages

Sept-Octobre : forêts et changements climatiques

Novembre-Décembre : évènements sportifs écologiques ?

Marché aux puces alpins :

En collaboration avec l'association Mountain Wilderness, un marché aux puces alpins a été organisé au mois de mai. Celui-ci a rencontré un grand succès avec plus de 20 vendeur.euse.s et des centaines d'acheteur.euse.s potentiels. Suite à ce succès et celui de l'édition précédente, il a été décidé d'organiser un marché aux puces alpins tous les 18 mois.

Charte ESG

En bonne collaboration avec le comité, une charte ESG a été rédigée. Celle-ci établit la vision de la section à horizon 2040 et spécifie les différents objectifs environnementaux à atteindre. Les aspects climatiques (carbone), biodiversité et le patrimoine bâti et paysager sont abordés. La commission travaille sur les mesures à mettre en place afin d'atteindre les différents objectifs.

Fait en février 2026 à Lausanne
Pour la Commission Environnement et Mobilité
Marine Decrey